

**CAHIER DES CHARGES FINANCIER POULE FINALE
CHALLENGE DE FRANCE BENJAMIN
FEMININ & MASCULIN**

Dates : Les samedi 22, dimanche 23 mai et lundi 24 mai 2010

Participants : les 12 équipes qualifiées à l'issue des tours éliminatoires.

Le projet présenté engage le club et sa réalisation conditionne le remboursement.

I.- CONSIGNES DE REMBOURSEMENT DES EQUIPES PARTICIPANTES

- Pour bénéficier de l'hébergement, les dirigeants doivent comme les joueurs(euses) être licenciés(es) à la F.F.V.B. et présenter leurs licences lors de la réunion technique au Délégué Technique Fédéral qui en établira la liste et qui la transmettra à la FFVB.
- Chaque délégation participante devra faire connaître au moins 15 jours à l'avance à l'organisateur et à la F.F.V.B. la liste nominative des membres de sa délégation qui devra être reportée sur toutes les feuilles de matches.
- **Le remboursement par la FFVB se fera uniquement sur présentation de FACTURES DETAILLEES de restauration et d'hébergement pour 136 personnes maximum (132 pour les délégations et 4 officiels de la FFVB). Les 140€ par personne pour 3 nuitées et 6 repas sont un plafond et non le remboursement d'un forfait.**

II.- L'ORGANISATEUR DOIT

- **Prévoir les lieux d'hébergement et des repas des 12 délégations et leur financement** : les équipes seront logées soit dans des hôtels, soit dans des établissements scolaires, Auberges de Jeunesse, dont l'hébergement devra être d'une qualité équivalente à celle d'un hôtel 1*N (chambres 4 personnes maximum, lits avec draps, salles d'eau avec douches).
- Prévoir une chambre individuelle pour chacun des 4 officiels de la F.F.V.B dans un Hôtel 2**NN (en dehors de l'hébergement des délégations).
- Prévoir 1 salle disposant de 3 terrains réglementaires avec une aire de jeu suffisante pour permettre le bon déroulement des matches pour la durée de la compétition (frais de location à la charge de l'organisateur), comportant 1 téléphone, 1 frigidaire pour avoir de la glace, des mires de remplacement et **des tribunes indépendantes de l'aire de jeu**. Chaque terrain **doit comporter** : 1 tableau de marque, 1 podium d'arbitrage, 1 banc de remplaçants par équipe et une chaise pour l'entraîneur, 9 bouteilles d'eau de source pour les équipes, 1 toise, 1 manomètre, 2 serpillières, 14 ballons identiques et homologués dont 3 ballons de match.
- Prévoir l'astreinte d'un kinésithérapeute ou d'un médecin avec nécessaire de première assistance médicale.
- Prévoir le lavage des maillots des équipes (2 jeux conseillés), **à la charge des équipes**.
- Mettre en place les différents transports des délégations et des officiels (à sa charge).
- Prévoir une salle pour la réunion technique du vendredi 21 mai 2010 à 21h et une salle pour les réunions du corps arbitral du 21 au 24 mai toute la journée, avec du matériel à disposition (paper-board, marqueur, tableau...). L'accès WIFI est recommandé.
- Pour les banderoles autour du terrain, les logos FFVB, répondre à la demande du secteur marketing.
- Récompenses : prévoir les coupes, une dotation pour chacun des arbitres jeunes (T shirt, Short, sifflet, cartons), pour le 6 de rêve et autres au choix de l'organisateur.

III.- A LA CHARGE DE LA F.F.V.B.

- Frais de déplacement des équipes jusqu'au lieu de compétition sur la base de **0,10€** par personne et par Km pour **9 personnes** maximum. (Trajet aller, base internet www.viamichelin.fr)
- Hébergement et repas des délégations assurés au titre de l'aide aux associations **pour 11 personnes par délégation** (8 joueurs(euses), **1 arbitre jeune diplômé** et 2 dirigeants) pour la durée de la compétition soit du vendredi 21 mai en soirée (repas et hébergement) jusqu'au lundi 24 mai (repas du midi), dans la limite de **140€** par personne pour la durée du séjour.
- Hébergement et repas pour les **4 officiels de la F.F.V.B.** (1 représentant FFVB, 1 délégué technique fédéral, 1 délégué DTN désignés par le bureau fédéral sur proposition des commissions ; 1 juge-arbitre désigné par la CRA locale. Les déplacements de ces personnes seront remboursés selon le barème kilométrique en vigueur (tarif Comité Directeur sur justificatif, ou base SNCF 2° classe).
- Les demandes de remboursements doivent parvenir à la F.F.V.B, **avant le 30 juin 2010**. Après cette date, elles ne seront plus prises en compte.
- Une tenue officielle pour le délégué technique fédéral
- **Récompenses** :
 - 3 jeux de 9 médailles (27) (or-argent-bronze) pour les équipes classées 1-2-3.
 - 9 jeux de 9 médailles (81) pour les autres équipes participantes.
 - 2 Trophées FFVB (Champion et Vice-Champion)
- 10 ballons MOLTEN SSVP4 pour les finales (1/2 et 3/4)
- 108 t-shirts (floqués FFVB) pour les équipes participantes : 12 équipes x (8 joueurs + 1 jeune arbitre)
- 36 t-shirts ou autres cadeaux (FFVB) pour les dirigeants des clubs participants (12 eq. x 3 dirigeants)
- Prévoir un cadeau pour le club organisateur, et 1 t-shirt ou autre cadeau pour le juge-arbitre de la CRA.

IV.- A LA CHARGE DES EQUIPES

- Les frais supplémentaires sont à régler directement par les équipes à l'organisateur.
- Indemnité d'organisation, 20 euros par équipe à remettre **au Délégué Technique Fédéral** par chèque bancaire.

<p style="text-align: center;">CAHIER DES CHARGES SPORTIF POULE FINALE CHALLENGE DE FRANCE BENJAMIN FEMININ & MASCULIN</p>

Dates : Les samedi 22, dimanche 23 mai et lundi 24 mai 2010

- La compétition rassemble les 12 équipes qualifiées à l'issue des tours éliminatoires.
- La composition des trois poules sera établie par la CCS.
- La désignation du Représentant FFVB, du Délégué Technique Fédéral et du délégué DTN est assurée par le Bureau Fédéral sur proposition des commissions.
- Le Juge-Arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage locale aura la responsabilité des désignations des jeunes arbitres et des marqueurs parmi les jeunes arbitres des délégations, et devra prévoir des arbitres et marqueurs en remplacement.
- Arrivée des délégations le vendredi 21 mai 2010 dans l'après-midi.
- Chaque délégation est composée au maximum de 11 personnes dans la limite de 8 joueurs(euses), 2 dirigeants et impérativement un arbitre jeune diplômé, du club ou désigné par la CRA de la ligue d'origine. En cas d'absence de jeune arbitre diplômé, les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement seront facturés par l'organisateur au club défaillant.
- Réunion technique le vendredi 21 mai 2010 à 21h00.
- Lors de la réunion technique, les délégations fourniront au Délégué Technique Fédéral la liste définitive de leurs joueurs(euses), des dirigeants et de l'arbitre jeune, ainsi que leurs licences.
- Le Délégué Technique Fédéral établira une liste officielle de chaque délégation qu'il transmettra au siège fédéral.
- Les équipes devront posséder obligatoirement deux jeux de maillots réglementaires et un équipement uniforme.
- Le Délégué Technique Fédéral établit un classement à la fin de chaque journée.
- Le Délégué Technique Fédéral a l'obligation de transmettre au siège fédéral toutes les feuilles de matchs dès la fin de la compétition.

HAUTEURS DE FILET :

F : 2,10 m

M : 2,10 m

**DEROULEMENT DE LA COMPETITION POULE FINALE
CHALLENGE DE FRANCE BENJAMIN
FEMININ & MASCULIN**

Dates : Les samedi 22, dimanche 23 mai et lundi 24 mai 2010

Vendredi 21 mai à 21h00 : Réunion technique avec la présence des officiels, des organisateurs, des responsables d'équipes.

Participants :

Les 12 équipes qualifiées sont classées en 3 poules de 4. Les 6 premières du dernier tour éliminatoire seront classées de 1 à 6 selon leurs performances lors des différentes phases éliminatoires. (Les 1 et 6 dans la poule A, les 2 et 5 dans la poule B et les 3 et 4 dans la poule C). Les secondes du dernier tour éliminatoire seront placées dans les 2 autres poules de leur premier ; elles seront classées 3 et 4 selon leurs performances lors des différentes phases éliminatoires.

3 terrains : poule A, poule B et poule C.

I.- DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- Les ballons d'entraînements et de matchs pour les rencontres de la 1^{ère} et de la 2^{ème} phase ainsi que les matchs de classements seront des ballons identiques et homologués.

Les ballons d'entraînements et de matchs pour toutes les rencontres seront des ballons allégés 230-250 g « MOLTEN SSV4 »

1^{ère} phase : samedi 22 mai 2010

Matchs en 2 sets gagnants et pour chaque poule :

	TERRAIN 1 – POULE A	TERRAIN 2 – POULE B	TERRAIN 3 – POULE C
09h00	2 – 3	2 – 3	2 – 3
10h30	1 – 4	1 – 4	1 – 4
13h00	2 – 4	2 – 4	2 – 4
14h30	1 – 3	1 – 3	1 – 3
16h30	3 – 4	3 – 4	3 – 4
18h00	1 – 2	1 – 2	1 – 2

Classement de 1 à 4 des 3 poules A, B et C.

Répartition des équipes :

POULE D : 1^{er} Poule A + 1^{er} Poule C + 2^{ème} Poule B
 POULE E : 1^{er} Poule B + 2^{ème} Poule A + 2^{ème} Poule C
 POULE F : 3^{ème} Poule A + 3^{ème} Poule C + 4^{ème} Poule B
 POULE G : 3^{ème} Poule B + 4^{ème} Poule A + 4^{ème} Poule C

2^{ème} phase : dimanche 23 mai 2010

Matchs en 2 sets gagnants et pour chaque poule :

	TERRAIN 1	TERRAIN 2	TERRAIN 3
09h00	Poule D : 1A – 2B	Poule E : 1B – 2C	Poule F : 3A – 4B
11h00	Poule D : 1C – 2B	Poule E : 2A – 2C	Poule G : 3B – 4C
14h00	Poule D : 1A – 1C	Poule E : 1B – 2A	Poule F : 3C – 4B
16h00	Poule G : 4A – 4C	Poule F : 3A – 3C	/
18h00	/	/	Poule G : 3B – 4A

Matchs en 2 sets gagnants ½ finales croisées :

18h00	1D – 2E	1E – 2D
--------------	---------	---------

Matchs de classement : lundi 24 mai 2010

Matchs en 2 sets gagnants

	TERRAIN 1	TERRAIN 2	TERRAIN 3
09h00	Places 11/12 : 3F/3G	Places 9/10 : 2F/2G	Places 7/8 : 1F/1G
10h30	Places 5/6 : 3E/3D	Places 3/4 : perdant 1D/2E contre perdant 1E/2D	
14h00	Places 1/2 : gagnant 1D/2E contre gagnant 1E/2D		

Classement de 1 à 12

- 16h00 Cérémonie de clôture : à l'issue de la Finale avec la participation de toutes les équipes. Palmarès et remise des récompenses.
- A partir de 17h00, départ des délégations.

II.- Arbitrage

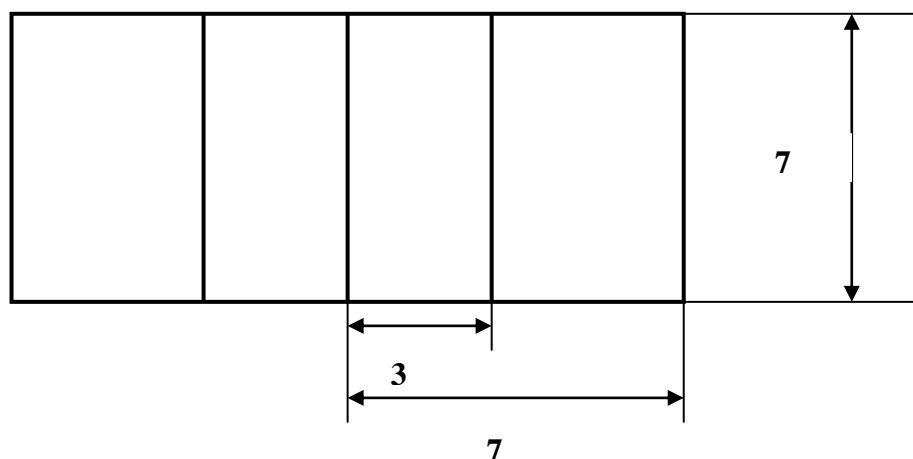
Chaque équipe engagée doit impérativement disposer d'un arbitre jeune diplômé qui sera désigné pour encadrer les rencontres par le juge-arbitre de la compétition. Si l'équipe qualifiée ne dispose pas de jeune arbitre diplômé, elle fera appel à la Commission Régionale d'Arbitrage de sa ligue qui le désignera.

Pas d'indemnités d'arbitrage.**III.- Règlement Sportif**

Les règles du jeu en 6X6 s'appliquent au jeu 4X4, sauf pour les points suivants :

Installations et équipements**Dimensions du terrain :**

Le terrain aura une dimension de 7m X 14m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet)

**Hauteur du filet :**

Le filet aura une hauteur de 2m10 pour les féminines et pour les masculins

Ballon :

Le ballon utilisé sera un ballon allégé à 18 panneaux avec une combinaison de couleurs.
Poids : 230 – 250 grammes ; Circonférence : 66 - 68 centimètres

MOLTEN : SSVP 4

Participants**Composition des équipes :**

Le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants

Responsables des équipes :

Un capitaine d'équipe sera désigné et il pourra être assisté de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match

Positions des joueurs**Numérotation**

Les 4 positions des joueurs sur le terrain sont numérotées comme suit :

La position **1** sera celle du joueur arrière

La position **2** sera celle du joueur avant droit

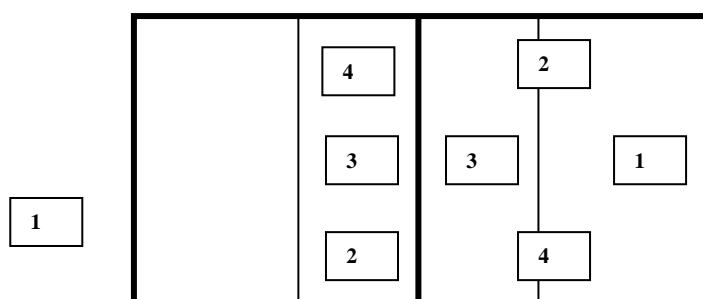
La position **3** sera celle du joueur avant centre

La position **4** sera celle du joueur avant gauche

Positions relatives des joueurs entre eux

Au moment de la frappe du ballon au service :

Les joueurs « avant », de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2,3,4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet). Le joueur « arrière » de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs « avant ».

**Service****Serveur :**

Le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position **1**) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe

Rotation au service :

La rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ...)

Services consécutifs :

Un joueur ayant servi (position **1**) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position **2**) pour éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement

Remplacements des joueurs**Nombre :**

Le nombre de remplacements est de **4**, ces remplacements sont libres sauf :

*Le joueur de la position **1** ne pourra remplacer le joueur de la position **2** (voir cf. d3)

*Un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

Libéro : il n'y a pas de libéro

Jeu des joueurs**Des avants :**

Le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif

De l'arrière :

Le jeu de l'arrière est traditionnel (Pénétration, attaque aux 3 m,) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

Temps morts**Techniques :**

2 temps morts techniques à 8 et 16 points sont accordés lors des sets en 25 points et ils sont de 1 minute.

Par équipe :

2 temps morts de 30 secondes dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.

<p style="text-align: center;">ROLE DES REPRESENTANTS FEDERAUX POULE FINALE CHALLENGES DE FRANCE BENJAMINS FEMININES ET MASCULINES</p>

Le vendredi 21 mai 2010 à 21h00

Réunion des Chefs de Délégation, Arbitres, Juge-Arbitre et des organisateurs. Consignes du Délégué Technique Fédéral, du Juge-Arbitre ⇒ Horaires, Salles, Transports, Logement

Le Délégué Technique Fédéral :

- S'assure que l'ensemble des joueurs et dirigeants sont bien inscrits sur les feuilles de matchs.
- Assure le bon déroulement de la compétition en prenant si nécessaire les décisions qui s'imposeraient. Il peut pour cela s'entourer des avis des Juges-Arbitres et, exceptionnellement des Chefs de Délégation.
- Il ne sera en aucun cas possible de rejouer une rencontre.
- Etablit un classement à la fin de chaque journée et le classement définitif dès la fin de la dernière rencontre.
- Est tenu d'envoyer au siège fédéral un rapport complet sur le déroulement de la manifestation.
- A l'obligation de transmettre au siège fédéral toutes les feuilles de matchs dès la fin de la compétition.
- Etablira une liste officielle des participants de chaque délégation qu'il transmettra au siège fédéral.
- Prépare la remise des récompenses avec l'organisateur. Il accueille pour la finale le représentant fédéral et l'assiste pour la cérémonie protocolaire.

La Commission de Discipline :

- Elle est constituée du Juge-Arbitre, du Délégué Technique Fédéral, et d'un Représentant du Club organisateur désigné lors de la Réunion Technique.

Le représentant de la FFVB :

- Il procède à la remise des récompenses préparée par le Délégué Technique Fédéral.
- Il assure les relations protocolaires.